



LÉGENDE

- limite de commune
- limite de zone
- limite de fenêtrage
- limite de zones concernées par le droit de préemption urbain (délibération du 11 octobre 2013)

initiales de zonage

- UA centre ancien
- UB secteur d'habitat résidentiel
- 2 AU zone d'extension à terme
- Na espace naturel protégé
- Nb zone d'habitat diffus en limite de boisement
- Nc zone d'équipements sportifs et de loisirs
- Aa zone naturelle à vocation agricole
- Ab secteur communautaire à vocation agricole

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

LE VAUDOÛ

PIECE N° 5D.4

Plan des zones concernées par le droit de préemption urbain

échelle 1/2 000

VT1 - être annexé à la délibération du :

ELABORATION	1ère REVISION
présenté le : 11 juin 2010	présenté le :
arrêté le : 14 septembre 2012	arrêté le :
approuvé le : 11 octobre 2013	approuvé le :
mis à jour le :	modifié le :